



COMPTE-RENDU DU DÉBAT DU 17 SEPTEMBRE 2017
17h-18h30 aux Prairiales, Epernon

« Qualité de l'eau : quels enjeux pour la santé ? »

Mr Maurice Delacoux, responsable du syndicat intercommunal qui gère l'eau pour les communes d'Epernon et alentours,
Mr Alexandre Chaulet, juriste au sein d'une structure publique qui gère l'ensemble du circuit de l'eau pour un bassin des Yvelines
Et Mr Eric Boutfol, médecin, participaient à ce débat en tant qu'intervenants.

Débat préparé par Patricia Knosp et Claudine Joyeux
40 participants

Pour cette première réunion de l'année (scolaire), nous avons choisi de débattre autour de la qualité de l'eau et de ses enjeux pour la santé : l'eau, cette denrée précieuse indispensable à la vie...

Un premier constat est positif : nous avons la chance d'avoir de l'eau consommable au robinet, ce qui est loin d'être le cas pour tous.

La qualité de l'eau potable dépend des traitements effectués par les services publics d'eau et d'assainissement que nous allons évoquer. Elle est soumise à la réglementation du code de la santé publique et fait l'objet de contrôles réguliers effectués par les ARS (Agences Régionales de Santé).

Mais les critères de surveillance de la qualité de l'eau sont-ils suffisants, en particulier vis à vis des micropolluants et des substances émergentes telles que pesticides, hydrocarbures, métaux lourds ou encore résidus de médicaments (AB, traitements hormonaux, anxiolytiques...) ? (*) Que savons-nous de leur présence potentielle jusque dans les nappes phréatiques ? Leurs interactions potentielles soulèvent de nombreuses questions quant à leurs effets possibles sur la vie aquatique et la santé humaine. Or, 21 % des rivières et 40 % des nappes souterraines sont en mauvais état chimique. Un plan de lutte contre les micropolluants 2016-2021 a été lancé par Ségolène Royal, intégrant toutes les molécules susceptibles de polluer les ressources en eau.

Au-delà de tout ce qui est mis en place par les organismes publics, quelle est notre place en tant que citoyen dans ce grand chantier visant à préserver la qualité de l'eau ?

Une vraie problématique existe au sein de notre région, mise en avant dans le futur plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), où il est prévu des actions en faveur de l'amélioration des réseaux d'eau potable et d'assainissement, compte tenu de la qualité moyenne des milieux hydrauliques et de l'altération des captages et de la qualité de l'alimentation en eau potable. Pour commencer, Alexandre pourrait nous faire un bref rappel de l'organisation du circuit de l'eau, car NON, l'eau du robinet ne provient pas directement des stations d'épuration !

Notre corps contient 65% ; si nous ne prenons pas soin de l'eau que nous buvons, c'est de notre corps que nous ne prenons pas soin. Dans un autre ordre d'idée, la ressource en eau potable représente une très faible quantité de la masse d'eau disponible sur la Terre et n'est pas infinie. En Europe, tous les pays doivent avoir une certaine masse d'eau en bon état écologique, mais l'objectif n'est pas encore atteint.

Le cycle de l'eau est constitué de deux types d'intervention :

- au captage de l'eau potable (ou susceptible de l'être), des traitements sont mis en œuvre après le forage et avant distribution dans le réseau public. A Epernon (Maintenon et Hanches) par exemple, l'eau est captée dans une nappe phréatique souterraine située à environ 30 mètres de profondeur constituée d'une eau à peu près correcte, chargée toutefois de diverses molécules de pesticides . Avant distribution en eau potable, elle est traitée avec des charbons actifs qui fixent la totalité des molécules de pesticides et elle est chlorée. En ce moment, comme on est en plan Vigipirate, l'ARS demande de doubler les doses de chlore.
- Une fois puisée au robinet, l'eau usée est évacuée dans des collecteurs, dirigés vers la station d'épuration. Les eaux usées sont traitées puis rejetées dans la rivière pour se jeter dans la mer ou rejoindre par infiltration les nappes phréatiques (faible proportion).

Au centre de ces deux dispositifs il y a le consommateur de l'eau qui peut faire en sorte qu'il y ait le moins de polluants possibles rejetés dans l'eau usée afin de minimiser les traitements.

La qualité de l'eau est soumise à un contrôle continu. Sur notre territoire, les analyses microbiennes sont effectuées tous les mois, ainsi que les analyses physico-chimiques qui décèlent les insecticides et les pesticides. Tous les ans ou tous les deux ans des analyses complètes contrôlent 150 à 160 substances pour ajuster les traitements. Ce sont par exemple les métaux lourds.

Après ces différents exposés, le débat s'est focalisé sur les seuils normatifs d'acceptabilité de polluants dans l'eau potable, ainsi que sur l'accès à l'information. On s'aperçoit que les résultats des tests sont majoritairement accessibles au public mais qu'il est très difficile de bien les interpréter. Un témoignage sur St Martin de Nigelles s'est fait l'écho de résultats qui faisaient apparaître que la consommation de l'eau potable n'était pas recommandée aux femmes enceintes et aux nourrissons. Mais on se demande pour quelles raisons. Ce n'est pas explicite. Le problème de l'eau en bouteille et sa qualité a aussi été soulevé (**).

On s'est questionné sur les effets des résidus de médicaments présents dans l'eau et à quel point ils pèsent sur notre santé. Les experts présents n'ont pas de réponse scientifique exacte. Le problème des polluants est le suivant : il faut identifier la substance présente dans l'eau pour mettre au point les techniques qui la neutraliseront. De ce fait, les modes de traitement sont toujours en retard par rapport aux innovations des chimistes qui oeuvrent dans tous les domaines de notre vie quotidienne. Par ailleurs, lorsqu'une substance est révélée nocive par le biais d'études scientifiques, on est face à une inertie d'action due notamment aux intérêts financiers des acteurs pollueurs.

Concernant la diminution des polluants, Alexandre souligne le rôle du comportement des citoyens en amont du cycle. Il est très important que chacun s'emploie à déverser le moins de polluants possibles. On s'aperçoit bien que les enjeux industriels nous dépassent mais au niveau individuel on doit éviter de déverser des médicaments, des produits chimiques (white

spirit par exemple), l'huile de vidange ... ces diverses substances issues de l'industrie chimique qui font partie de nos pratiques quotidiennes.

Il est mentionné que les industries et tous les gros équipements (comme un CHU par exemple) possèdent leur propre système de traitement des eaux. Par principe, ils ne sont pas reliés au réseau public qui ne collecte que les eaux domestiques.

Eric Boutfol précise que les structures hospitalières mettent en place des consignes qui tendent à réduire l'introduction de polluants dans les eaux usées. Il s'agit autant de bonnes pratiques au niveau des actes médicaux que de tentatives pour prescrire moins de médicaments et éviter le recours à la chimie dans des situations où il existe d'autres formes de soins. En effet les médicaments que nous ingérons se retrouvent dans les eaux usées et participent pour certains à accroître la pollution avec des substances encore mal maîtrisées dans les systèmes de traitement actuels. Prescrire moins de médicaments, c'est aussi préserver notre eau.

Une personne remarque qu'il existe aussi des informations transmises par secteurs hydrographiques. Ce sont ces informations qui montrent que la Bretagne et l'Eure et Loir figurent parmi les secteurs les plus pollués.

La question est posée de savoir comment atteindre les objectifs de 2021 dans la situation actuelle. On a l'impression que c'est impossible. Il est répondu que la résolution du problème est de réduire les polluants à la source.

L'urbanisation et l'étalement des villes avec la minéralisation des sols nuit à la qualité de l'eau. L'eau a besoin de masses végétales pour se disperser lentement dans le sol. Il est remarqué à ce propos qu'il existe des plantes « dépollueuses ». Il faut pouvoir récupérer l'eau de pluie pour la réserver à des usages spécifiques. L'eau réservée à la boisson et à l'alimentation représente seulement 5% de l'eau distribuée dans le réseau.

A ce propos, une personne fait référence à une étude produite par Anne Spiteri, une scientifique qui prétend que la solution ne peut pas être trouvée avec les méthodes actuelles mais qu'il faut changer les façons de consommer l'eau (***) . Cette scientifique propose de distribuer par le réseau actuel une eau « hygiénique », c'est-à-dire qui ne véhicule pas de maladies mais pas forcément dépourvue de toutes les substances chimiques comme les perturbateurs endocriniens. Cette eau serait réservée à tous les usages sauf la boisson. L'eau potable, captée dans des nappes profondes peu polluées serait distribuée en bidons (comme on va à la source).

Une autre personne souligne que la gestion globale de l'eau qui permet de mieux traiter les problèmes n'est que partiellement effectuée. Il évoque les SAGE (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) qui commencent à traiter les problèmes globalement, par territoire, pour une meilleure gestion de l'eau.

On s'est interrogé sur les acteurs de l'eau, publics ou privés ?

En 2020 la compétence de l'eau sera attribuée aux intercommunalités. Celles-ci auront plusieurs options pour répondre à cette mission. Elles pourront travailler en régie avec des moyens internes. Elles pourront avoir une concession auprès d'un prestataire, privé ou public.

En conclusion, on constate qu'il est possible de gagner en transparence vis-à-vis de cet élément vital qui nous est fourni par les organisations territoriales. Il y a aussi un travail

citoyen à réaliser en amont de l'examen de la qualité de l'eau, individuel aussi bien que collectif.

Pour plus d'informations :

(*) <http://www.lagazettedescommunes.com/513283/mobilisons-nous-pour-ameliorer-la-gestion-des-dechets-medicamenteux/>

(**) https://positiv.fr/infographie-bouteilles-plastique-eau-robinet/?utm_source=actus_lilo

(***) http://www.eau-evolution.fr/doc/divers.php?lien=eau_potable_assainissement_durable_paradigme